

Musées Royaux
de
Peinture et de Sculpture
de
Belgique.

N° 4973 / 25

Objet :

Annexe.

Expédié le

3 Mars 1903

Monsieur J. C. Zumbach
Gourmet et Propriétaire

Hunawide

Haute Alsace.

Nous avons l'honneur de vous faire
connaître qu'il n'est pas dans les inten-
tions de la Commission Directrice d'acquies-
cences de la Commission Directrice d'acquies-
pour les Collections de l'Etat le tableau
que vous avez bien voulu offrir de céder à ces
fins par votre lettre du 26 février
écrit.

Veuillez agréer, Monsieur,
l'assurance de notre considération distinguée.

Pour la Commission Directrice
Le Secrétaire,

DIPLOMES D'HONNEUR

ET

Médailles d'or
à diverses Expositions viticoles

TÉLÉGRAMMES:

TRIMBACH HUNAWEIHER

Telephon Nr. 29 Amt Rappoltsweiler

Station Rappoltsweiler.



F. E. Crimback

Gourmet & Propriétaire

Hunawehr, le 26 février
(Haut-Rhin)

1903

5 Direction des Musées Nationaux
à Bruxelles

Par la présente je me permets de vous faire la communication suivante:

Je possède une peinture de l'école flamande, qui, d'après le jugement de plusieurs connaisseurs, est une œuvre supérieure. Elle date de 1639 et porte à peu près la signature suivante:

Jean Van Nieuwenhuysen

anno 1639

La hauteur de la toile est de 1^m 10 et la longueur d'1^m 45; elle représente: L'enfant Jésus dormant, éclairé des rayons d'un soleil, apparaissant à la cime d'une chaîne de montagnes. Tout autour est peint un cadre, enroulé de fleurs et de fruits. Le fond de la peinture est en brun foncé.

Si, d'après la donnée, il vous devait être possible d'établir le nom et l'origine de l'auteur, je vous serais bien obligé en me le communiquant, ou que je serais vendeur de cette toile.

Dans l'attente d'une réponse favorable, je vous prie d'agréer
l'assurance de ma considération distinguée.

V. Spimbeul